

<b>Zeitschrift:</b>	Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
<b>Herausgeber:</b>	Association pour la défense des intérêts jurassiens
<b>Band:</b>	55 (1984)
<b>Heft:</b>	7: Rapport d'activité 1983-1984 : vers de nouveaux horizons
<b>Rubrik:</b>	Rapport introductif aux budgets et aux comptes

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Rapport introductif aux budgets et aux comptes

## Budget des comptes d'exploitation 1983

Le budget de l'exercice 1983 a été ratifié par l'assemblée générale, qui s'est tenue le 12 novembre 1983 à Delémont. Il prévoyait un équilibre des recettes et des dépenses. Au besoin, on peut se reporter à ce sujet au commentaire paru dans le bulletin N° 8/1983, p. 201 et ss.

## Comptes d'exploitation 1983

Il convient d'emblée de constater que les diverses rubriques des comptes d'exploitation ne présentent pas de différences notables avec les prévisions du budget. Soulignons que l'association, à tous les niveaux, a accepté de fournir un gros effort de redressement, souvent douloureux. Ainsi, la cure drastique décidée porte ses fruits.

On peut donc aujourd'hui entrevoir d'autres perspectives que celle du déclin.

- Salaires et charges sociales: ils comprennent les traitements du président, du secrétaire général travaillant à mi-temps, du documentaliste engagé pour repenser tout le classement des archives, de la secrétaire comptable occupée à temps partiel, de l'apprentie ainsi que de l'employée de maison.

Il est à noter que pour parvenir à l'équilibre des comptes, les salaires n'ont pas été indexés au coût de la vie et que certains traitements ont été réduits à bien plaisir.

- Jetons de présence et frais de déplacement: la légère réadaptation intervenue est essentiellement due à l'activité déployée dans les commissions.

- Fournitures de bureau et autres frais: les mesures draconiennes qui ont été prises ont permis de comprimer les

dépenses et de respecter le budget. Seul le poste de «réparations des machines» a réservé une petite surprise, s'agissant en particulier de la machine à photocopier.

- Dons, subventions et cotisations: les diverses rubriques des contributions de l'association ont été utilisées pour le moins avec beaucoup de parcimonie. La politique d'austérité décidée devra être revue, au vu des nombreux besoins, dès que les possibilités financières le permettront.

- Frais en rapport avec la publication du bulletin: il a été renoncé à toute prestation qui pouvait présenter un caractère somptuaire, ce qui a réduit en conséquence les frais en rapport avec ces rubriques.

- Cotisations, abonnements et ventes: il sied de remarquer que les postes présentent en général une amélioration par rapport aux exercices précédents.

- Dons: il est à relever que l'ADIJ a notamment bénéficié d'un don de Fr. 500.— de la compagnie d'assurances «La Nationale» lors de la célébration de son centième anniversaire.

- Intérêts actifs: une politique de placements heureux a permis de maintenir l'importance des rentrées de cette rubrique, malgré les excédents de dépenses enregistrés lors des exercices précédents.

- Etudes et travaux spéciaux: du côté des dépenses, il s'agit essentiellement de la prise en charge des frais et de la distribution de prix lors de l'organisation du «Salon des jeunes talents» à Saint-Ursanne. Pour ce qui est des rentrées, notre association a bénéficié d'un versement de Fr. 4000.— de la Loterie ro-

mande pour le soutien qu'elle apporte à certaines publications d'intérêt général concernant la République et Canton du Jura.

## Bilan de clôture 1983

L'analyse des bilans 1982 et 1983 fait ressortir les aspects suivants :

- le capital est augmenté de l'excédent de recettes provenant de l'exercice 1983, à savoir Fr. 573.50, pourtant avec des prestations pratiquement identiques à celles de l'exercice précédent;
- si le fonds de réserve ordinaire n'a pas été entamé pendant cet exercice, il en a été différemment des fonds spéciaux, notamment celui qui concerne le fonds spécial «général». L'utilisation de ce fonds disponible, ainsi que cela a été décidé, a permis de financer les contributions nouvelles qu'on est en droit d'attendre des potentialités de notre association. En effet, nous devons prouver notre volonté de survivre en commençant par nous donner les moyens de la survie.

## Modification du budget des comptes d'exploitation 1984

Le budget de l'exercice 1984 a été adopté le 12 novembre 1983.

Il a été prévu la création d'un poste pour la mise à jour éventuelle de l'annuaire statistique, dont la publication était envisagée au début de 1984, ainsi que pour l'utilisation du micro-ordinateur, pour la composition de notre bulletin. Le financement de cette rubrique était assuré par les «produits» qui apparaissaient sous les rubriques «impression du bulletin» et «impression du complément de l'ouvrage statistique», ce qui correspondait au travail qui pouvait être fourni par ce nouveau collaborateur.

C'est ainsi qu'il avait été budgeté un excédent de dépenses de l'ordre de Fr. 20000.—, essentiellement pour l'é-

ventuelle publication du complément 1984 à l'annuaire statistique.

Or, la direction a décidé que la parution de l'annuaire statistique n'interviendrait qu'en automne, de façon à bénéficier des dernières mises à jour disponibles, raison pour laquelle aucun complément ne paraîtra cette année encore, ce qui a pour conséquence une réduction nette de Fr. 10000.— de l'excédent de dépenses.

D'autre part, l'utilisation du micro-ordinateur pour la composition du bulletin ne sera opérationnelle qu'à partir des prochains numéros, ce qui va réduire de près de Fr. 5000.— la somme des «produits» mentionnée sous la rubrique en question.

Par contre, pour ce qui était du projet en gestation, à savoir la création d'une banque des données, la direction a décidé d'aller de l'avant et ce, au vu des nombreux éléments recueillis dans le cadre des enquêtes entreprises et qui ne pouvaient toutes être publiées. La direction a estimé qu'elle se devait de prendre cette initiative et c'est ce qu'elle a fait en raison de diverses opportunités, en tout cas pour les six premiers mois. Effectivement, avant de recueillir les fruits du redressement commencé, il fallait en financer le coût. Il convenait donc de prendre les moyens – à effets lents, nous le savons – pour continuer à remonter la pente.

Ajoutons, pour être complet, que l'excédent des dépenses prend en considération la part du financement cette année de la banque des données qui représenterait un mandat pour une somme totale de Fr. 60000.—, réparti sur deux ans, et ce à partir de juillet 1984 à juin 1986. Ce travail, confié à M. Jean-Paul Bovée, aura pour conséquence, à moyen terme, une réduction de Fr. 3000.— des intérêts actifs. Pour faire face à cette diminution de rentrées, il est intéressant de souli-



## **«Lorsqu'il s'agit de placements, on peut compter sur l'UBS»**

L'Union de Banques Suisses  
met son expérience à votre service.

Prenez contact avec notre conseiller  
en placements.  
Il vous mettra sur la bonne voie.

UBS: Votre banque tous azimuts.



Succursale de Porrentruy: rue du 23-Juin 8

066 65 12 41

# Sur l'ordinateur professionnel

**WANG**

**Un traitement de texte haut de gamme**  
**et utilisable par chaque secrétaire**

- Correspondance
- Rapports
- Mailing
- Minifacturation



Egalement d'autres applications commerciales

Démonstrations, conseils et vente chez le revendeur agréé  
de votre région :



**COMPU PLOT S.A.**

Dr-Schwab 9

2610 Saint-Imier

Tél. 039/41 13 19

gner que la direction a pris l'engagement de trouver cent nouveaux membres.

En conséquence, rien ne doit figurer sous l'impression du complément de l'annuaire statistique et il convient de réduire à Fr. 1500.— les «produits» de l'impression du bulletin. Par contre, la création du nouveau poste, pour Fr. 15000.— environ, subsiste. En d'autres termes, l'excédent des dépenses sera baissé à Fr. 13000.—.

## Budget des comptes d'exploitation 1985

Ce budget prévoit un excédent de dépenses de Fr. 25000.—.

Il est basé sur les cotisations inchangées suivantes :

- membres individuels : Fr. 30.— au minimum ;
- membres individuels, apprentis ou étudiants : Fr. 15.— au minimum ;
- membres entreprises, groupements et sociétés : Fr. 50.— au minimum ;
- membres communes : Fr. —10 par habitant, au minimum Fr. 35.—.

Ainsi qu'on peut le constater, il n'est pas prévu d'augmentation des cotisations, en raison de l'environnement économique difficile pour tout le monde.

Relevons, à toutes fins utiles, que tous les postes des comptes d'exploitation ont été comprimés et que seul un budget avec une augmentation des produits et une réduction des charges ordinaires pouvait être présenté.

Ajoutons encore que l'excédent de dépenses provient essentiellement de la décision de poursuivre le mandat confié pour la mise sur pied de la banque des données.

## Budget 1983 pour les fonds spéciaux

Le budget 1983 a été ratifié par l'assemblée générale du 12 novembre 1983.

## Comptes 1983 des fonds spéciaux

● Fonds spécial : les comptes 1983 ne prennent en considération qu'une partie des dépenses prévues dans le budget 1983. Aussi, il convient de se reporter au budget 1984 pour retrouver pratiquement la géographie d'ensemble du budget adopté.

Il est à relever qu'un dépassement de Fr. 1400.— est intervenu pour l'impression de la table des matières, les frais de composition étant plus élevés que ceux qui avaient été indiqués dans le devis initial.

La Loterie romande a d'ores et déjà attribué une subvention de soutien de Fr. 2040.— pour la parution de cet ouvrage.

Notons aussi que seule une avance complémentaire de Fr. 2000.— a été versée cette année dans le cadre de la procédure engagée contre la SEVA.

Ajoutons également que, grâce à l'acquisition du micro-ordinateur, les frais prévus pour la composition de l'annuaire statistique seront effectivement réduits de Fr. 10000.—, alors qu'on peut s'attendre à une augmentation de Fr. 2000.— pour son impression.

● Chemin d'Outremont : aucune solution, malheureusement, n'est encore en vue pour remettre le chemin à ses utilisateurs.

● Martinet de Corcelles : grâce aux conseils judicieux de l'architecte, M. Michel Le Roy, nous avons trouvé des solutions permettant de réduire les dépenses prévues dans le devis initial, ce qui a eu pour incidence d'améliorer les résultats de Fr. 2500.—.

Il sied de remercier les membres qui, par leurs contributions, ont permis de constituer une partie du fonds nécessaire à l'acquisition de l'immeuble de la taillanderie de Corcelles. Nous tenons à mentionner le versement de Fr. 1000.— de la

	C. d'exploitation 1982	Budget 1983	C. d'exploitation 1983	Budget 1984	Budget 1985
Traitements du Président	5'515.90	4'600.--	3'891.60	4'600.--	4'600.--
Secrétariat et documentaliste	48'373.--	44'000.--	43'404.70	46'000.--	48'000.--
Création d'un poste	7.--	7.--	7.--	16'500.--	30'000.--
Conciergerie	1'185.95	1'200.--	1'167.--	1'200.--	1'200.--
Charges sociales	4'403.10	4'800.--	4'602.60	5'000.--	5'000.--
Jetons de présence	1'000.--	1'500.--	1'255.--	1'500.--	1'500.--
Frais de délégation	386.80	100.--	45.--	100.--	100.--
Frais de déplacements	7'315.70	6'500.--	6'270.40	6'500.--	7'000.--
Assemblée générale	948.40	500.--	555.70	500.--	500.--
Loyer	5'000.--	5'000.--	5'000.--	5'000.--	5'000.--
Entretien et réparation du mobilier	415.50	300.--	998.50	400.--	900.--
Assurances	512.40	350.--	371.70	400.--	400.--
Électricité des bureaux	479.60	200.--	269.20	200.--	200.--
Fournitures de bureau	3'536.55	3'500.--	3'682.50	3'500.--	3'500.--
Autres frais de bureau	1'750.10	1'000.--	1'108.95	1'000.--	1'000.--
Ports et taxes CCP	2'832.10	2'500.--	2'507.10	2'500.--	3'000.--
Téléphones	1'356.70	1'500.--	1'614.30	1'500.--	1'500.--
Ouvrages et abonnements	504.85	500.--	437.50	500.--	500.--
Dons et subventions	50.--	500.--	200.--	500.--	1'000.--
Cotisations	540.--	500.--	610.--	500.--	500.--
Rédaction du bulletin	1'394.40	1'500.--	950.--	1'500.--	1'500.--
Impression du bulletin	40'622.--	40'000.--	37'991.20	40'000.--	40'000.--
Impression du complément de l'ann. statistique	7.--	7.--	7.--	20'000.--	10'000.--
Vente des compléments de l'ann. statistique	7.--	7.--	7.--	7.--	1'000.--
Cotisations des membres "individuels"	23'248.50	25'000.--	24'310.--	25'500.--	27'000.--
Cotisations des membres "communes"	9'570.--	9'500.--	9'560.--	9'500.--	9'500.--
Cotisations des membres "sociétés"	2'710.--	2'500.--	2'660.--	2'500.--	2'500.--
Cotisations des membres "entreprises"	7'080.--	7'000.--	7'150.--	7'000.--	7'000.--
Abonnements	8'495.--	10'000.--	10'035.--	10'500.--	11'000.--
Annonces publicitaires	18'030.--	18'000.--	18'030.--	18'000.--	20'000.--
Ventes au numéro	735.40	500.--	320.50	500.--	500.--
Ventes de plusieurs numéros	9'276.20	7'000.--	4'004.80	7'000.--	7'000.--
Dons	351.60	500.--	873.20	500.--	500.--
Intérêts actifs	6'757.15	6'000.--	6'574.85	6'000.--	6'000.--
Recettes diverses	454.20	300.--	574.50	350.--	350.--
Subventions	20'000.--	25'000.--	25'000.--	25'000.--	25'000.--
Etudes et travaux spéciaux	11'462.70	15'666.50	6'400.--	4'728.--	6'200.--
Charges et produits de l'immeuble	8'959.30	19'673.15	7'750.--	19'593.40	7'750.--
	148'545.05	142'047.70	135'300.--	135'300.--	132'840.75
		6'497.35			133'414.25
					173'350.--
					153'350.--
					20'000.--
					180'850.--
					155'850.--
					25'000.--
					180'850.--
					180'850.--

BILAN DE CLOTURE

	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>
			<u>ACTIFS</u>	<u>PASSIFS</u>
Caisse			341.60	246.65
Compte de chèques postaux			1'707.91	2'675.81
Carnets d'épargnes DL			61'312.95	62'595.35
Titres DL			86'804.85	80'000.--
Impôt anticipé Exploitation			2'403.15	2'275.60
Carnets d'épargnes Fonds spéciaux	7'374.44	13'288.84		
Titres Fonds spéciaux	102'400.--	63'000.--		
Débiteurs Fonds spéciaux	6'620.40	4'005.45		
Impôt anticipé Fonds spéciaux	<u>1'507.05</u>	<u>2'135.20</u>		
Actifs transitoires			117'901.89	82'429.49
Immeuble			4'053.--	6'008.10
Mobilier			182'600.--	182'600.--
Créanciers exploitation envers Fds spéciaux			1.--	1.--
Passifs transitoires			6'620.40	4'005.45
Fonds spécial "Immeuble"	6'044.80	5'244.80		
Fonds spécial "Chemin d'Outremont"	12'231.70	13'461.70		
Fonds spécial "Martinet"	12'177.70	6'930.80		
Fonds spécial "Général"	74'447.69	34'961.29		
Fonds spécial "Formation professionnelle"	<u>13'000.--</u>	<u>13'820.--</u>	117'901.89	74'418.59
Capital			327'064.06	327'637.56
			<hr/> 457'126.35	<hr/> 457'126.35
			<hr/> 418'832.--	<hr/> 418'832.--

commune de Moutier, ainsi que de celui de Fr. 500.— de la Manufacture de tabac Burus F.J. & C<sup>ie</sup> SA, à Boncourt.

- Formation professionnelle: un reliquat de Fr. 300.— provenant de la distribution des prix aux apprentis participant au concours du «Salon des jeunes talents», pour une valeur totale de Fr. 500.—, est venu alimenter ce compte. Par ailleurs, aucune acquisition n'a été faite.

## **Budget des fonds spéciaux 1984**

- Fonds général: on peut se reporter au commentaire figurant sous les comptes 1983.

- Martinet de Corcelles: il est à relever que nous avons encore reçu cette année des dons de la part de nos membres. De plus, les entreprises Von Roll SA et Migros nous ont promis le versement de Fr. 10000.— chacune en vue de la constitution de la Fondation. La succursale de la Banque Populaire Suisse de Moutier a d'ores et déjà versé la somme de Fr. 1500.—.

Enfin, nous attendons de la part de la SEVA et du canton de Berne, un montant de l'ordre de Fr. 120000.— devant nous permettre de faire l'acquisition de l'immeuble, sans qu'il y ait à prévoir au départ un service de la dette.

## **Budget 1985 des fonds spéciaux**

Il n'appelle pas de commentaires particuliers, si ce n'est que la direction a voulu être circonspecte quant aux recettes.

FONDS SPECIAUX		Budget 1983		Budget 1984		Budget 1985	
Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
10'305,60	74'447,69	10'305,60	74'447,69	9'400,--	2'000,--	13'644,09	13'644,09
8'000,--		-,--		42,--	2'040,--		500,--
15'000,--	2'000,--	P.m.	17'915,95				
3'000,--			3'000,--				
32'000,--	10'000,--		8'904,40				
8'000,--			-,--				
10'000,--	10'000,--	P.m.	13'057,20	10'000,--	10'000,--	10'000,--	500,--
5'000,--	3'000,--		-,--				
500,--							
17'642,09	34'961,29		2'597,55	3'000,--	500,--	600,--	600,--
99'447,69	99'447,69	77'087,24	77'087,24	13'644,09	15'244,09	15'244,09	15'244,09

IMMEUBLE

Solde reporté  
 Provision constituée en vue du remplacement du brûleur  
 Provision 1983 en vue du remplacement du brûleur  
 Remplacement du brûleur  
 Intérêts actifs  
 Solde à nouveau

	5'044.80		5'044.80		5'244.80		5'444.80
1'500.--	1'000.--		1'000.--				
	500.--		500.--				
	1'500.--	1'500.--					
5'244.80	200.--	5'244.80	200.--	5'444.80	200.--	5'644.80	200.--
6'744.80	6'744.80	6'744.80	6'744.80	5'444.80	5'444.80	5'644.80	5'644.80

CHEMIN D'OUTREMONT

Solde reporté  
 Contributions annuelles  
 Travaux d'entretien  
 Intérêts  
 Attribution du fonds au futur propriétaire  
 Solde à nouveau

	12'231.--		12'231.70		13'461.70	
1'190.--	1'190.--		1'060.--		1'130.--	
	500.--	350.--	520.--	1'130.--	500.--	
12'731.--		13'461.70		13'961.70		
13'921.--	13'921.--	13'811.70	13'811.70	15'091.70	15'091.70	

MARTINET DE CORCELLES

Solde reporté  
 Subvention de la SEVA  
 Subvention du Canton de Berne  
 Subvention de la Ligue Suisse pour la protection du patrimoine (Heimatschutz)  
 Dons  
 Travaux devisés  
 Assurances  
 Electricité  
 Intérêts  
 Remise à la fondation à constituer  
 Solde à nouveau

	2'087.40		2'177.70		6'930.70	
	10'000.--		10'000.--			
	7'000.--		7'000.--			
	2'000.--		-.--		2'000.--	
21'000.--	3'000.--	17'357.--	4'931.--	1'002.50	23'000.--	
		239.--		300.--		
	200.--	81.90		200.--		
	500.--		500.--		300.--	
3'087.40		6'930.80		30'728.20		
24'587.40	24'587.40	24'608.70	24'608.70	32'230.70	32'230.70	

FORMATION PROFESSIONNELLE

Solde reporté  
 Attributions extraordinaires de prix aux apprentis  
 Reliquat de la distribution des prix  
 Intérêts  
 Solde à nouveau

	13'000.--		13'000.--		13'820.--	
10'000.--			300.--	10'000.--		
	500.--		520.--		500.--	
3'500.--		13'820.--	4'320.--		4'520.--	200.--
13'500.--	13'500.--	13'820.--	13'820.--	14'320.--	14'320.--	4'520.--

## PROCES-VERBAL

## DE LA SEANCE DE VERIFICATION DES COMPTES 1983

Conformément au mandat confié et à l'article 16 des statuts de l'ADIJ, nous avons contrôlé les comptes de l'année 1983, en procédant à de nombreux sondages.

Sur la base de nos constatations et des informations données par Me Roland Schaller, Président, et par Mme T. Hagmann chargée de la tenue des comptes de l'ADIJ, nous pouvons recommander à l'assemblée générale d'approuver les comptes et le bilan tels que présentés et d'en donner décharge avec remerciements aux organes responsables.

Moutier, le 27 août 1984.

## Les Communes vérificatrices

COMMUNE DE SAIGNELEGIER

COMMUNE DE BELPRAHON

Benoit Bouvier

Hugo von Niederhäusern

Le vérificateur permanent

René Domont